

 Open access • Journal Article • DOI:10.1177/0759106316642706





La radicalisation vue par la presse – Fluctuation d’une représentation:

— [Source link](#) 

Caroline Guibet Lafaye, Pierre Brochard

Institutions: School for Advanced Studies in the Social Sciences

Published on: 17 May 2016

Share this paper:    

View more about this paper here: <https://typeset.io/papers/la-radicalisation-vue-par-la-presse-fluctuation-d-une-18t8p7sng3>



HAL
open science

LA RADICALISATION VUE PAR LA PRESSE : FLUCTUATION D'UNE REPRESENTATION

Caroline Guibet Lafaye, Pierre Brochard

► **To cite this version:**

Caroline Guibet Lafaye, Pierre Brochard. LA RADICALISATION VUE PAR LA PRESSE : FLUCTUATION D'UNE REPRESENTATION. Bulletin de Méthodologie Sociologique / Bulletin of Sociological Methodology, SAGE Publications, 2016, 130 (1), pp.1-24. hal-01321094

HAL Id: hal-01321094

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01321094>

Submitted on 24 May 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA RADICALISATION VUE PAR LA PRESSE :

FLUCTUATION D'UNE REPRESENTATION

Caroline GUIBET LAFAYE et Pierre BROCHARD¹

Résumé : Les événements qui ont eu lieu en France, en janvier et novembre 2015, ainsi que la guerre en Syrie ont eu pour effet de faire entrer dans l'actualité les phénomènes de radicalisation, pourtant ceux-ci n'ont rien de récent, comme l'indique ce titre du *Monde* : « Notre république : Ben Bella préparait une radicalisation de son régime », en juin 1965. Afin de saisir les usages aujourd'hui convoqués de cette notion indéterminée qu'est la radicalisation, nous avons procédé à l'étude systématisée de quatre grands quotidiens sur les vingt dernières années à partir du logiciel Mallet. Nous avons ainsi pu mettre en évidence les champs sémantiques dans lesquels la notion était convoquée et les variations temporelles de ses usages. Il apparaît que ce champ sémantique s'est considérablement restreint depuis 2012 pour devenir quasiment synonyme de terrorisme islamique.

Mots clefs : Radicalisation, presse, opinion publique, Islam, Mallet.

Abstract: One of the consequences of the events that occurred in France in January and November 2015, and of the Syrian war is the focus on radicalisation phenomena. Nonetheless these phenomena have long history as this 1965' title shows: "Notre république: Ben Bella préparait une radicalisation de son régime" (*Le Monde*, June 1965). In order to describe the current meanings of the indeterminate concept of radicalisation, we proceed to a systematic study of 4 daily newspapers between 1995-2015, using the logiciel Mallet. We distinguish several relevant semantic fields regarding the notion of radicalisation and their temporal variations. We show a restriction of these semantic fields since 2012, leading to a quasi identification between radicalisation and Islamic terrorism.

Key words: Radicalisation, press, public opinion, Islam, Mallet.

Du fait des événements de l'année 2015 en France et de l'accroissement des conflits au Moyen-Orient, en particulier en Syrie, la question de la radicalisation occupe le devant de la scène médiatique et traverse les discours politiques. Néanmoins et bien qu'il existe nombre de

¹ CNRS, Centre Maurice Halbwachs, 48 Bd Jourdan, F-75014 Paris ; contact : caroline.guibetlafaye@ens.fr. Article publié in *Bulletin de Méthodologie Sociologique (BMS)*, Paris, Sage, vol. 130, n°1, 2016, p. 1-24. [ISSN : 0759-1063] <http://bms.sagepub.com/content/by/year>

théories expliquant la radicalisation, ce concept demeure flou (Francis, 2012). Dans les années 1970-1980, la notion de radicalité était assumée et revendiquée. Existait alors le Mouvement des radicaux de gauche (MRG, 1973-1994¹), lui-même issu du parti radical, constitué en 1901. Dans son discours de Barbezieux du 6 mai 1981, Valéry Giscard d'Estaing évoque Félix Gaillard, appartenant à ce parti, comme « un radical réaliste, un gestionnaire lucide de la race de ceux dont la France a toujours besoin, aujourd'hui comme il y a vingt ans et s'il avait vécu du temps de mon septennat, il serait certainement un des hommes auxquels j'aurais souhaité confier de hautes responsabilités dans le Gouvernement de la France. »²

Les évocations historiques et parlementaires de la radicalité semblent toutefois avoir laissé place à des significations nouvelles mais peut-être indéterminées du concept. Ainsi les titres des articles du *Monde* évoquant la thématique, au cours du premier mois 2015, sont significatifs : « Des pionniers du djihadisme français » (12/01/2015), « “En regroupant les radicaux, on renforce leurs liens” Fährad Khosrokhavar » (14/01/2015), « Les mille résurrections d'AQPA³ » (16/01/2015), « La représentation des musulmans en question » (27/01/2015), « “Privilégions le travail social !” » (27/01/2015) sur la radicalisation en prison, « Le prosélytisme carcéral, terreau de la radicalisation » (30/01/2015). Or « la référence à la présence d'un thème dans la presse constitue en règle générale un élément d'objectivation destiné à attester de la visibilité sociale d'un enjeu » (Neveu, 1999).

Au vu de cette évolution brossée à grands traits, il convient aujourd'hui d'éclairer les termes du débat et de préciser les significations – probablement multiples – dont est investi le concept de radicalisation. Le *Dictionnaire Électronique des Synonymes* (DES) de l'Université de Caen Normandie ne propose aucun synonyme à « radicalisation » et le *Larousse*, reprenant le contenu du *Trésor de la Langue Française* (TLF), note simplement « Action de radicaliser, fait de se radicaliser »⁴. Pourtant la notion est employée de façon récurrente aujourd'hui. Quels sens revêt-elle dans l'opinion publique contemporaine ? Pour appréhender ses significations, nous nous appuyons sur une analyse de la presse quotidienne nationale car « l'opinion publique n'est pas un agrégat d'opinions individuelles mais une construction de la communication » (Luhmann, 2015). Elle « est le médium auquel les médias de masse donnent une forme en focalisant l'attention sur la nouveauté, la quantité et les conflits. » (Luhmann, 2015) De ce point de vue, l'inflexion soulignée à partir des titres évoqués du journal *Le Monde* est significative. Toutefois « la presse et la radio n'utilisent pas n'importe quelles formes pour représenter et consolider l'opinion publique. [...] Les formes reposent toujours sur des distinctions. C'est pourquoi il faut s'interroger sur les distinctions fondamentales par le moyen desquelles les thèmes sont produits en tant que formes de l'opinion publique. » (Luhmann, 2015, p. 171)

Pour saisir ces formes, nous avons convoqué une méthode informatique d'exploration probabiliste des corpus que nous décrirons en détail ci-après. Cette méthode a également été convoquée, pour faire émerger et modéliser des concepts implicites, dans un corpus constitué de requêtes, utilisées dans des processus de recherche d'informations (voir Deveaud *et al.*, 2014), ou de tweets (Deveaud et Boudin, 2012). Nous l'avons mobilisée pour souligner la variété des contextes dans lesquels l'identification de phénomènes de radicalisation intervenait ainsi que leur évolution au cours du temps.

¹ Sur l'histoire du parti, voir <http://www.france-politique.fr/parti-radical-de-gauche.htm>

² <http://discours.vie-publique.fr/notices/817019000.html>

³ *I.e.* Al-Qaïda dans la péninsule Arabique.

⁴ Seul le *TLF* faisant un bref historique des usages du terme apporte quelques précisions utiles sur lesquelles nous reviendrons (cf. 2.). L'encyclopédie collective en ligne, *Wikipédia*, suggère que « Le mot radicalisation peut renvoyer à un ensemble de gestes qualifiés d'“extrêmes” ou qui découlent d'une interprétation plus littérale des principes d'un système, qu'il soit politique, religieux ou économique. »

1. Analyser l'opinion publique

1.1 PRESSE ET OPINION PUBLIQUE

Afin de préciser les usages courants de la notion de radicalisation, en l'occurrence ceux convoqués dans les débats publics ainsi que par l'opinion publique, nous avons procédé à une exploration systématique des articles produits sur le sujet ou usant du concept, à partir d'un corpus constitué de quatre quotidiens français, caractérisés par la variété de leurs tendances politiques (*L'Humanité*, *Libération*, *Le Monde*, *Le Figaro*). Le corpus a été constitué à partir de la base de données d'Europresse¹ qui donne accès aux articles, mis en ligne par chaque quotidien à partir, respectivement et pour le sujet concerné, de 1999, 1995, 1961, 1996. Dans la mesure où le corpus se compose de 4243 articles, nous avons étudié les quotidiens de façon globale.

L'étude de la construction des représentations par le truchement médiatique s'impose, dans la mesure où « les médias font désormais partie intégrante de la réalité ou, si l'on préfère, produisent des effets de réalité en créant une vision médiatique de la réalité qui finit par passer dans celle-ci. C'est pourquoi le champ journalistique est devenu, dans nombre de domaines, un lieu stratégique majeur et pratiquement incontournable. [...] La logique des relations qui se sont instaurées entre les acteurs politiques, les journalistes et les spécialistes de "l'opinion publique" est devenue telle que, politiquement, il est très difficile d'agir en dehors des médias, ou, *a fortiori*, contre eux. » (Champagne, 1991, p. 72) La presse écrite constitue donc à la fois le reflet du discours politique sur l'objet étudié mais participe également de la construction des représentations courantes dans le domaine.

1.2 PRESENTATION DE LA METHODE

Le corpus de presse précédemment décrit a été soumis à une analyse de contenu classique ainsi qu'à une analyse systématique, convoquant la méthode du « topic modeling », *i.e.* un traitement automatisé du langage courant, fondé sur l'idée intuitive selon laquelle toute collection de documents présente une variété de thèmes hétérogènes. Cette méthode, reposant sur une exploration probabiliste des corpus, permet de mettre en évidence des sujets ou des thèmes (*topics*) récurrents. Le traitement automatisé, fondé sur l'extraction d'informations, produit une cartographie pertinente et précieuse pour traiter de larges collections de textes. Le *topic modeling* opère par identification globale de structures de cooccurrences dans un corpus textuel. Ces structures sont affectées à un nombre donné de thèmes, non déterminés préalablement. Le *topic modeling* identifie des thèmes – plutôt qu'il ne part de catégories préétablies – ainsi que les paramètres ou items, décrivant la cartographie du corpus, à partir des mots, constituant ces thèmes, et des thèmes eux-mêmes. Ces derniers représentent donc des connexions sémantiques, susceptibles d'être considérées comme des topics ou thèmes (voir Blei, Ng et Jordan, 2003). Ceux-ci sont constitués des mots les plus fréquemment utilisés, dans les documents identifiés par le logiciel comme étant les plus significatifs (Lavrenko et Croft, 2001). Les thèmes coïncident avec une distribution multinomiale associée à un vocabulaire fixe. Cette méthode, développée par David Blei, a le mérite de faciliter le traitement de corpus d'envergure, en procédant à partir des thèmes. Elle facilite l'entrée dans ces corpus et l'identification d'éléments pertinents, liés à ces thèmes, qu'il s'agisse de mots ou de documents associés à ces derniers. La particularité du *topic modeling* repose sur une matrice estimant les relations entre chaque terme du vocabulaire et chaque thème ou cluster (voir Quinn *et al.*,

¹ www.bpe.europresse.com.

2010, p. 218). Ce faisant, il s'avère possible d'étudier les relations sémantiques au sein d'un même thème et entre thèmes.

Le modèle *Latent Dirichlet Allocation* (LDA) (Blei *et al.*, 2003 ; Canini *et al.*, 2009), qui constitue un modèle probabiliste génératif, adapté pour décrire des corpus de textes ou d'autres types de données discrètes, y a recours (Bietti, 2012). L'analyse ou indexation sémantique latente probabiliste (Hofmann, 1999, 2001) met en œuvre un modèle statistique et permet ainsi de raffiner l'analyse sémantique latente simple, en opérant à partir de décompositions fondées sur l'analyse de classes latentes. Cette méthode est utile pour explorer et traiter de corpus émanant de langues naturelles. L'analyse sémantique latente (LSA) consiste à établir des relations de proximité (cooccurrences) au sein du corpus, entre les documents qui le constituent ainsi qu'entre les termes du corpus, en construisant des thèmes (*topics*), associés à ces *items* (documents et termes). L'analyse sémantique latente probabiliste (PLSA) repose sur un principe analogue mais use d'une méthode de statistique probabiliste. Ainsi le modèle *Latent Dirichlet Allocation* (LDA), qui appartient à cette famille d'outils statistiques, calcule la distribution des thèmes les plus récurrents dans le corpus et la distribution des mots dans chaque thème. La méthode est non supervisée, c'est-à-dire qu'elle ne requiert aucun apprentissage préliminaire (voir Deveaud *et al.*, 2014). Aucun paramètre n'est fixé manuellement, si ce n'est le nombre de thèmes que l'on souhaite étudier (5, 10, 15, 20). En cela, Mallet se distingue de méthodes lexicographiques, analysant les unités linguistiques, indépendamment de leurs rapports grammaticaux, et mises en œuvre par un logiciel comme *Lexico* qui crée une base de données, constituée d'un dictionnaire des formes rencontrées dans le texte. Les résultats proposés sont alors issus de calculs statistiques, portant à la fois sur les formes et les segments répétés du corpus mais dépendent d'un apprentissage préliminaire de la part de l'utilisateur (voir Lebart et Salem, 1994).

Ces méthodes constituent des outils appropriés d'exploration de très larges corpus, notamment parce qu'elles permettent d'ouvrir des perspectives au sein de ces derniers et d'en proposer un aperçu global. En effet, extraire les thèmes d'un corpus est utile pour mettre en évidence un niveau d'information sémantique remarquable ainsi que la pluralité des significations inhérentes au corpus. Latent Semantic Indexing (Deerwester *et al.*, 1990) (LSI), probabilistic Latent Semantic Analysis (Hofmann, 2001) (pLSA) et Latent Dirichlet Allocation (Blei *et al.*, 2003) (LDA) sont les méthodes les plus connues dans le domaine. Les thèmes (ou catégories) qu'elles produisent sont complexes et fréquemment bien corrélés avec des concepts que produirait l'analyse de contenu.

Une fois les thèmes mis évidence, une étude de leur contenu substantiel, des ressorts normatifs et des cadres théoriques (*frames*) des discours faisant, en l'occurrence, référence à la radicalisation devient possible. Les thèmes peuvent être étudiés individuellement et pour eux-mêmes, cette analyse contribuant à préciser la nature et la pluralité des dimensions à l'œuvre dans la presse, faisant état de formes de radicalisation¹. Une appréciation de chaque thème peut être formulée, ainsi qu'une description idéal-typique de ceux-ci comme de la variété des discours relatifs à la radicalisation. Les discours se différencient alors en fonction des thèmes identifiés, au sein du corpus. Cette méthode pourrait être complétée par une analyse logométrique que ne propose pas Mallet et qui porterait sur l'ensemble des « unités linguistiques, de la lettre aux isotopies, en passant par les n-grams, les mots, les lemmes, les codes grammaticaux, les bi-codes ou les enchaînements syntaxiques. » (Mayaffre, 2005) En effet, Mallet ne peut contribuer à une analyse socio-linguistique aussi fine que des logiciels de logométrie comme *Hyperbase* ni à une analyse du discours pris en tant que tel comme objet.

Néanmoins le *topic modeling* a été utilisé pour explorer différents objets, avec des finalités diverses (voir Andrzejewski et Buttler, 2011 ; Lu *et al.*, 2011 ; Park et Ramamohanarao, 2009 ; Wei et Croft, 2006 ; Yi et Allan, 2009) mais ces méthodes ont été peu exploitées en sciences

¹ Pour d'autres références, voir Lowe, 2007 ; Monroe et Maeda, 2004 ; Monroe *et al.*, 2007.

sociales, si ce n'est dans le domaine anglophone, pour examiner les discours politiques (Grimmer, 2010)¹, la dynamique et l'évolution des agendas politiques (Baumgartner et Jones, 1993) ainsi que les relations internationales (Connelly, 2015), les TICE (Loubère, 2014) et les nominations judiciaires. Elles ont également été mobilisées pour envisager la différence de traitement de thèmes comme la défense, les impôts, l'avortement dans les discours des sénateurs démocrates et républicains américains (Monroe *et al.*, 2008). D'autres auteurs ont eu recours à cette méthode pour faire le départ entre des textes traitant d'un thème commun. Ainsi Quinn *et al.* (2010) l'ont mise en œuvre pour étudier des discours politiques, convergeant sur un sujet unique mais pour lequel une incertitude demeurait quant aux thématiques traitées. Elle a notamment permis de différencier un discours politique de défense, faisant référence au pétrole, et un discours sur la politique énergétique, évoquant l'Irak (voir Quinn *et al.*, 2010, p. 213, note 6).

2. Analyse sémantique du champ de la radicalisation dans la presse

Nous avons donc convoqué le logiciel Mallet pour esquisser les univers de sens et thèmes autour desquels s'organise la référence à la radicalisation, dans la presse française nationale. Les 10 principaux thèmes émergeant du corpus s'articulent autour des mots suivants (*Tab. 1*).

Tab. 1 : Les dix thèmes

Thème	Dirichlet paramètre	Mots correspondants
0	0,23376	ville jeunes police jeune homme famille enfants quartier gens violence explique mort père femme rue fils hommes petit habitants
1	0,10323	pays unis etats président europe allemagne européenne américaine union gouvernement américain américains obama politique chine américaine sud états guerre
2	0,0644	corse président kosovo pays russie guerre armée nationalistes parti russe albanais gouvernement moscou etat politique russes radicalisation mouvement serbes
3	0,06976	histoire guerre livre monde révolution film auteur siècle juifs jean mort radicalisation hitler oeuvre art philosophie cinéma homme scène
4	0,10492	islam musulmans france religieux religion jeunes musulman communauté pays radicalisation musulmane femmes laïcité religieuse mosquée loi français école juifs
5	0,54677	politique monde france société politiques question français pays crise europe sociale droit démocratie etat radicalisation système française social situation
6	0,21807	gauche parti président gouvernement jean françois ps politique ministre ump sarkozy fn extrême radicalisation front national vote majorité nicolas
7	0,12774	syndicats gouvernement cgt salariés grève mouvement travail réforme radicalisation france cfdt entreprises loi social ministre syndicat direction mobilisation retraites
8	0,14024	radicalisation services terrorisme attentats syrie france français prison renseignement terroristes police terroriste intérieur djihadistes merah paris sécurité jeunes internet
9	0,11787	al guerre israël pays irak régime armée iran palestiniens unis président islamique syrie islamistes militaire gouvernement américains chef paix

¹ Ainsi Justin Grimmer (2010) a étudié 25.000 communiqués de presse issus du Congrès américain et mis en relation ses résultats avec des données externes telles que les orientations politiques et les résultats électoraux respectifs des districts ruraux et urbains.

Chaque thème s'illustre par un ensemble d'articles permettant de préciser la cible des mots qui en sont caractéristiques. L'analyse de contenu des dix premiers – dont le poids est supérieur à 0,9 – permet de proposer, pour chaque thème un label ou intitulé (*Tab. 2*) dont nous allons exposer les détails. Nous les présenterons en tenant compte de leur importance quantitative dans le corpus, c'est-à-dire du coefficient de fréquence, Dirichlet coefficient (cf. *Tab. 1*).

Tab. 2 : Fréquence décroissante des thèmes dans le corpus

Thèmes	Nb d'articles	Labels	Nb d'occurrences de « radicalisation »	Rang
5	767	Alternatives sociopolitiques nourries de la critique sociopolitique	1019 (max. « politique » : 3143)	11 ^e
0	284	Violence et marginalité de la jeunesse	339 (max. « jeunes » : 709)	10 ^e
6	547	Les jeux partisans	648 (max. « droite » : 1695)	15 ^e
8	527	Le terrorisme, en particulier islamique	942, 1 ^{er} terme cité	1 ^{er}
7	434	Luttes syndicales.	566 (max. « syndicat » : 1071)	9 ^e
9	583	Violences interreligieuses au Moyen-Orient et au Maghreb	667 (max. « palestinien » : 1233)	16 ^e
4	230	Difficultés sociales suscitées par des postures religieuses dites radicales, en particulier musulmanes	352 (max. « musulman » : 1289)	10 ^e
1	227	Postures politiques dissidentes de groupes minoritaires	249 (max. « pays » : 567)	11 ^e
3	232	La radicalisation, objet et style artistiques	253 (max. « année » : 378)	12 ^e
2	341	Luttes d'indépendance	400 (max. « politique » : 751)	16 ^e

L'analyse de contenu des articles relevant de chaque thème suggère que celui dont la fréquence est la plus importante (thème 5)¹, consiste en un univers de discours envisageant la possibilité d'un monde radicalement autre que celui que nous connaissons et développant, dans certains cas, un programme « révolutionnaire » qui « cherche à attaquer le pouvoir d'État suivant une idéologie de changement social radical » (Sommier, 2008, p. 19). Ces constructions se nourrissent de la faillite des élites sociopolitiques ainsi que de la crise économique, en particulier du capitalisme, suscitant une défiance de la part de la population. Radicalisation signifie ici contestation et critique politicosociales, prenant pour objet les élites politiques, mais aussi les structures sociales caractérisées par leur cloisonnement. La radicalisation fait ici « référence à la remise en question des fondements normatifs et matériels des structures de pouvoir établies et qui, dans le cas qui nous intéresse, tentent de mettre en place des structures alternatives reposant sur des principes de solidarité, de réciprocité et de coopération. » (Massicotte et Furukawa Marques, 2012, p. 175) Les articles appartenant à ce thème décrivent les lieux et vecteurs de la critique sociale, qu'ils soient progressistes ou réformistes. Ils esquissent des alternatives sociopolitiques émergeant de différents lieux sociaux qu'ils soient religieux (islam, scientologie), politiques (alternatives proposées par des partis parlementaires, y compris par l'extrême droite en France, opposants politiques), sociales (mouvements alternatifs nourris par une critique sociale, communautarisme, libre circulation). Ils formulent de nouveaux « grands récits », esquissent des propositions sociales qui induiraient d'autres états du monde, susceptibles de répondre à des situations désignées

¹ Il rassemble 767 articles.

socialement comme des difficultés (cf. les sans papiers, l'immigration, les minorités religieuses, la laïcité pour des pays religieux, l'anti-tabac), en France et dans le monde. Ils ouvrent d'autres horizons sociaux.

Tab. 3 : Les sous thèmes du thème 5

<i>Thèmes</i>	<i>Fréquence</i>	<i>Labels</i>
5.0	0,6984	Les réformes des gauches de la gauche
5.1	0,46495	La radicalisation induite par l'échec de négociation
5.2	0,4179	Raisons sociales de la radicalisation islamique en France
5.3	0,35214	Marginalité sociale, crises et phénomènes de radicalisation
5.4	0,30487	Crises internationales et radicalisation

Afin de préciser les orientations des 767 articles s'inscrivant dans ce thème, nous avons procédé à une analyse, convoquant le logiciel Mallet, visant à mettre en évidence cinq sous-thèmes dans ce corpus. Nous les présentons par ordre d'importance quantitative. Tous convoquent des situations de crise sociale, ayant des effets susceptibles de s'interpréter en termes de radicalisation. Le premier thème (5.0) s'articule autour des gauches de la gauche dans le monde, de leurs propositions « réformistes/radicales » et de leurs positionnements dans le champ des rapports de force sociaux. Le deuxième (5.1) aborde les échecs des processus de négociation engageant le gouvernement français sur des questions nationales, où la répression succède au refus de négocier (voir l'aéroport de ND des Landes, le barrage Sivens, les raveurs, les indépendantistes corses). La radicalisation des contestations est présentée comme l'effet des positions gouvernementales. Le sous-thème suivant (5.2) s'appuie sur une lecture critique des évolutions sociales françaises pour aborder les crimes imputés au terrorisme islamique. À la différence du thème 8, émergeant de l'ensemble du corpus¹, ces articles interrogent, de façon critique, la réalité et les processus de radicalisation religieuse ainsi que leurs causes en particulier sociales. Le quatrième sous-thème (5.3) convoque le vocabulaire de la radicalisation pour désigner des états de pauvreté et traiter de situations de crise sociale, accompagnant la pauvreté et la marginalité (toxicomanie et intermittence du spectacle) ou touchant les couches les plus précaires de la société (pauvres, toxicomanes, intermittents, jeunes des quartiers sensibles). Le dernier sous-thème (5.4) se place sous les auspices de la crise mais cette fois dans un contexte international, lorsque des conflits territoriaux (Kosovo, Ukraine) ont des enjeux internationaux, impliquant les grandes puissances (États-Unis, Russie, Union européenne). Ces situations, appréhendées en termes de crise, sont perçues comme le creuset de radicalisations susceptibles de déboucher sur de nouveaux états sociaux et internationaux.

Le deuxième registre, quantitativement le plus évocateur au sein de *l'ensemble* du corpus concernant la radicalisation (thème 0, tab. 1 et 2), propose des articles d'un tout autre registre, décrivant des attitudes d'adolescents, concernés par la violence, sous différents aspects, qu'il s'agisse de la radicalisation idéologique – en lien avec l'islam exclusivement – ou comportementale (délinquance, djihad)². Y convergent les comportements marginaux de la jeunesse délinquante, violente, ou de la jeunesse basculant dans l'islam rigoriste, violent ou non violent. La marginalité évoquée est aussi bien celle de femmes que d'hommes. Elle concerne notamment la violence dans les quartiers « difficiles », qu'elles viennent des habitants ou des policiers, et plus largement toute forme de violence commise ou subie par des minorités (telle la violence homophobe), dès lors que les personnes concernées sont plutôt

¹ Et concernant le terrorisme, en particulier islamique.

² C'est un lieu commun de la littérature d'insister sur les phénomènes de radicalisation dans la jeunesse (voir Pereira et Schär, 2012).

jeunes¹. Ce thème regroupe majoritairement des articles du *Monde* et de *Libération*, respectivement 93 et 92 articles sur 286.

Le thème précédent est concurrencé, en terme de fréquence, par le thème 6 des jeux politiques partisans qui renoue avec des usages plus classiques de la notion de radicalisation (Lipset et Rokkan, 1967 ; Martin, 2007). En effet, celle-ci est convoquée pour décrire les jeux de positionnement des *partis politiques*, en particulier ceux de la gauche – et plutôt de la gauche du PS – mais surtout de l'extrême droite (Front National)². La radicalisation consiste ici en postures, qu'il s'agisse d'insultes, d'accusations, de dénonciation ou de stigmatisation, et en positionnements au sein du jeu parlementaire ou électoral. Le plus souvent, la qualification de « radicalisation » est mobilisée pour produire un effet de dénonciation. Les articles ne concernent toutefois pas que les jeux électoraux en France. Le quotidien *Le Monde* marque très fortement de son empreinte ce thème (210 articles sur 562).

Dans les thèmes 8 et 7, dont la fréquence est comparable mais inférieure à celle des précédents thèmes, le terme de « radicalisation » apparaît dans les mots-clés des thèmes. Il constitue également le terme le plus employé dans l'ensemble des articles du thème 8. Ce dernier coïncide avec un univers, associant la radicalisation au *terrorisme*, avec une prévalence de l'accent porté sur *l'Islam* que soit mentionné Al-Qaeda ou l'État islamique. Ce faisant, il couvre un champ à la fois international et européen. Sont abordés – à de rares exceptions près – des actes commis et, de façon concomitante, les politiques répressives ou préventives, induites par ces phénomènes, incluant également l'échec des autorités gouvernementales – françaises et britanniques notamment – à en avoir épargné leurs populations. Ces articles introduisent le lectorat dans les arcanes des actions de police, du renseignement et de la justice. Il coïncide avec une période très spécifique puisque sur les 529 articles appartenant à ce thème, 99 ont été rédigés en 2014 et 225 en 2015. Ils répondent à la demande d'un lectorat précis puisque sur les 529 articles, la moitié (*i.e.* 236) a été proposée par *Le Figaro* et, par comparaison, 37 par *L'Humanité*.

À l'inverse, les sciences politiques, dont l'intérêt pour le terrorisme dit islamique pointe, à partir du début des années 2000 mais de façon plus modérée, n'établissent pas un rapport aussi étroit entre radicalisation et ce type de terrorisme. La radicalisation est moins pensée à partir du prisme du terrorisme qu'en termes d'engagement violent (Burgat, 2004) et à partir des ressorts stratégiques et politiques du fondamentalisme ou de l'islamique politique (Abderrahim, 2005). Le radicalisme est envisagé comme un « exutoire à des militants frustrés par la lenteur du temps politique » (Abderrahim, 2005, p. 1) et la radicalisation abordée à partir de la prise de conscience d'un monde musulman assiégé et agressé par l'Occident ainsi que du devoir de jihad afin de venir en aide aux civils musulmans (Martinez, 2008). Le « terrorisme » et la violence attribuée au « terrorisme islamiste » sont ainsi contextualisés afin de relativiser le poids de l'islam dans les phénomènes de radicalisation politique (Seniguer, 2013)

Suggérant encore que l'évocation de la radicalisation ne s'articule pourtant pas seulement autour du terrorisme islamique, le thème 7 dont la récurrence est comparable au précédent associe tous les articles évoquant des *réformes sociales de fond* (retraite, CPE), ayant eu lieu ces dernières années en France, ainsi que les *mobilisations sociales* qu'ont suscitées les réformes structurelles du système social français, telles que la retraite, le CPE, le service public, l'enseignement – qui sont aussi des secteurs où la syndicalisation est remarquable aussi bien que le potentiel de mobilisation. S'il fallait résumer d'un mot ce thème, ce serait celui du

¹ Ce thème se distingue du sous thème 5.3 car la violence y joue un rôle cardinal (voir les mots clés du thème 0, tab. 1).

² Les mots « droite » et « gauche » sont les plus cités dans ce thème avec respectivement 1695 et 1656 occurrences. « Syndicat » n'y apparaît que 107 fois, alors que dans le thème 7, il vient en première position avec 1071 citations.

syndicalisme, de même que le précédent converge avec le terrorisme. La qualification de radicalisation intervient pour décrire un état des rapports de force, lors de contestations de réformes sociales en France. Cette interprétation de la radicalisation a des origines anciennes en sciences politiques dans la référence aux répertoires de l'action collective (Tarrow, 1994). Bien que les risques de radicalisation soient le plus souvent imputés par la presse aux opposants (syndicalistes et étudiants), cette qualification peut, à l'occasion, être mobilisée pour décrire les attitudes irresponsables du patronat (via des propos rapportés comme ceux de M. Aubry), qu'il joue le pourrissement ou la provocation¹, voire les postures du gouvernement. Le thème s'actualise en particulier certaines années, notamment en 2003, 2009, 2010 avec respectivement 52, 75, 51 articles sur un total de 435 articles.

Le thème 9, placé au 6^{ème} rang en terme de fréquence, concerne exclusivement les *violences* et les guerres, *menées au nom de la religion, entre factions opposées au sein de certains pays du Moyen-Orient*, comme Israël, l'Irak, le Pakistan, la Syrie voire l'Iran, et *du Maghreb* (en particulier l'Algérie) ou encore des *violences inter-factions armées*. Le conflit israélo-palestinien tout comme le Front Islamique de Salut (FIS) en Algérie et les Frères Musulmans y trouvent une place de choix. À l'exception de 2013 et de 2001, le nombre d'articles sur le sujet est relativement constant sur la période. Le thème 4 fait écho au précédent, quoiqu'en se centrant plutôt sur la France². Il associe un ensemble d'articles traitant de tous les extrémismes au sein des religions monothéistes, qu'ils concernent les discours des religieux ou des actes violents commis. Lorsque l'on considère l'ensemble des articles réunis dans ce thème et pas seulement sa description à partir de 10 articles, il apparaît qu'il fait converger l'ensemble des difficultés, surgissant dans les rapports sociaux autour de l'existence de minorités religieuses pratiquant et assumant fermement – ou sans distance critique – leur religion, *i.e.* défendant des positions que la majorité qualifiera de radicales. De la sorte, on envisage les réactions et postures de l'ensemble du corps social face à ces attitudes dans différents pays (Europe, Moyen-Orient, Amérique du Nord). Dans ce champ, s'inscrivent par exemple tous les débats auxquels le port du voile a donné lieu en France, ceux relatifs au communautarisme, à la population de confession musulmane, tels la viande halal, ou les rapports entre Juifs et Musulmans. S'y retrouvent les attitudes imposées³ ou spontanées de la communauté musulmane, après les attaques violentes qui ont eu lieu en France en novembre 2015 – et certainement aussi janvier 2015 – ou suite à la décapitation d'un guide français en Algérie. Les articles portant sur l'Islam ont toutefois une prépondérance, le terme « musulman » étant le plus cité du corpus avec 1289 occurrences⁴. C'est en 2015 et en 2006 que ce thème propose le plus de matière.

Le thème 1 de la *dissidence politique*, dont la fréquence le place au 8^{ème} rang, présente un usage caractérisé de la qualification de radicalisation, consistant à accuser ou dénoncer les positionnements des minorités, les plus mal loties, formulant des revendications qui visent à améliorer leurs situations ou à éviter leur détérioration. Les positionnements dénoncés se placent en porte-à-faux avec un courant ou une idéologie dominante *mainstream*. On impute à ces minorités le risque de l'échec d'accords projetés ou recherchés du fait de leurs postures contestataires. Ainsi qualifie-t-on de « radicalisation » la position des pays africains qui cherchent à se coaliser, avant le sommet de Copenhague pour le climat, ou des positions endossées par Hugo Chavez. La radicalisation est le terme employé pour dénoncer les postures d'opposition, prises par des groupes minoritaires dont on craint qu'ils interdisent

¹ Quoique ces occurrences ne constituent qu'un écho de la dénonciation, par les syndicats, de la volonté de radicalisation du patronat.

² « France » est le 3^{ème} terme le plus cité et « français » le 6^{ème}.

³ Lorsque l'on attend des Musulmans de France qu'ils condamnent les actes de violence commis au nom de la religion musulmane.

⁴ « Islam » vient au 2^{ème} rang avec 703 citations.

toute possibilité de consensus¹. Ainsi on qualifie de radicalisés les mouvements de contestation dans l'opinion publique, après une succession consternante d'incidents (100 en 6,5 ans) dans une centrale nucléaire². On parle de radicalisation, dans la mesure où les acteurs « se situent “en dehors de la politique normale” et se définissent même “contre la politique normale”, au sens où les gens transgressent les règles définissant les modes autorisés de l'action politique » (Piven et Cloward, 1991, p. 437). Ce qui est décrit comme une radicalisation est conjointement présenté comme un risque pour des positions dominantes, ce faisant les articles peuvent être assez hétérogènes concernant les contenus traités. Le niveau d'analyse est souvent d'ordre international. L'usage du terme dans une fonction de dénonciation des positionnements minoritaires s'explique notamment par le fait que plus de la moitié des articles (118 sur 233) émanent du *Monde* et 66 du *Figaro*.

Les deux thèmes les moins représentés, dans le corpus, se caractérisent chacun par une forte unité sémantique. L'unité du thème 3 repose sur l'évocation de *l'art* et de la littérature, sous toutes leurs formes. Elle fait converger tous les usages du terme radicalisation, dans le contexte de l'art ou de la création. La notion indique alors une évolution dans un *style* ou l'identification d'un style propre, singulier, atypique, distinct. Le thème suggère également que des phases de radicalisation, dans des processus historiques – tels que la Révolution française, les années noires en Allemagne, la Russie de 1917, la Bande à Baader, la guerre d'Algérie, les années 1970-80 en Italie – ont fait l'objet d'une attention et d'un traitement artistiques.

Le thème 2, regroupant le plus petit nombre d'articles du corpus, est fortement marqué politiquement, puisqu'il rassemble des textes traitant de situations, vécues comme des occupations, dans lesquelles des groupes luttent pour défendre ou obtenir leur indépendance. Ceux-ci sont parfois des groupes armés, fréquemment qualifiés de nationalistes. Il s'agit également de minorités revendiquant leur autonomie au sein d'ensembles nationaux, tels le Kosovo au sein de la fédération de l'ex-Yougoslavie, du Tibet en Chine, du FLNC et de l'ETA en France, de la Tchétchénie et de la Russie. La radicalité consiste en l'occurrence à assumer, à légitimer la violence politique ou la violence identitaire (Dominici, 2004) et éventuellement à s'engager, pour les groupes concernés, dans un processus de « retournement de stigmata », comme réponse défensive à la violence d'État (Goffman, 1975 ; Petithomme, 2015). L'unité sémantique de ce dernier univers de discours est si caractéristique que le thème demeure identifiable, lorsque l'on choisit de distinguer 15 thèmes, plutôt que 10, dans le corpus de presse des quotidiens sélectionnés.

Ces éléments permettent donc de dresser une cartographie des usages courants et historiques du terme « radicalisation » et d'ordonner les interprétations de ce concept, initialement perçues comme floues et partiellement indéterminées. Ils contribuent à un affinement des sens de la radicalisation, à la lumière des usages qu'en propose la presse. Ainsi la notion est utilisée dans des contextes hétérogènes, pour qualifier des attitudes politiques irréductibles entre elles. La radicalisation peut en effet constituer une posture dans le jeu politique démocratique parlementaire, la radicalisation non violente incarner une option politique acceptée, parfois assumée. En revanche, la radicalisation se voit rejetée – et mise au ban du jeu démocratique – lorsqu'elle convoque la violence.

Cette analyse fait ainsi émerger les termes et concepts sous-tendant, dans les discours communs, la référence à la radicalisation et permet de suggérer des synonymes que laissent indéterminés les dictionnaires de référence. La radicalisation peut incarner la référence à un

¹ Voici quelques titres illustratifs : « Puissance régionale, le Brésil est en butte au nationalisme de ses voisins » (*Le Monde*, 12/12/2008) ; « L'Afrique fait monter les enchères avant le sommet de Copenhague » (*Le Monde*, 5/09/2009) ; « L'UE cherche à renforcer ses relations avec le Brésil » (*Le Figaro*, 5/07/2007) ; « Avant Copenhague, les pays émergents font bloc » (*Le Monde*, 3/12/2009) ; « Washington accuse le président Chavez d'exporter son “populisme radical” » (*Le Monde*, 1/02/2007) ; « “Lula a su dépasser les maladies infantiles de la gauche latino-américaine” » (*Le Monde*, 24/06/2003).

² « Nouvel incident sérieux dans une centrale nucléaire tchèque » (*Le Figaro*, 3/03/2007).

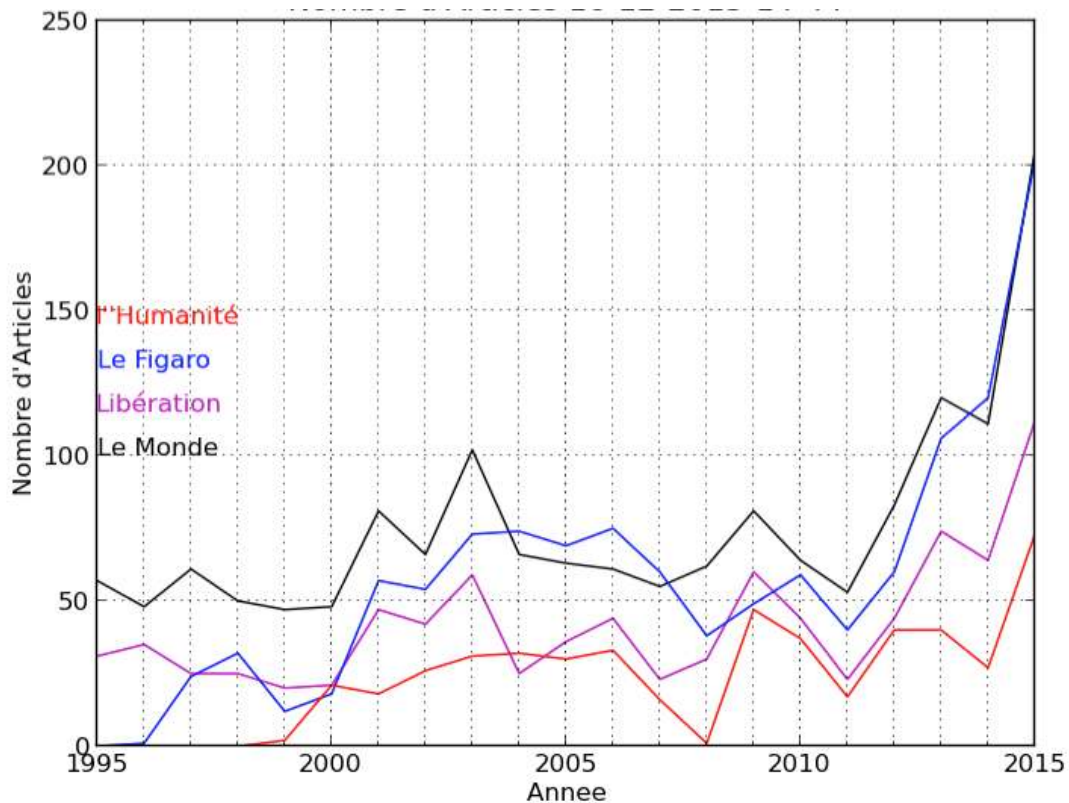
idéal (thème 5) et le retour à un principe ou à un fondement radical¹, originaire (5, 4), un passage à la limite (3)², une posture politique stratégique (6), la résistance et la lutte (7, 2). Elle s'illustre également dans des attitudes minoritaires de distinction à l'égard de la norme dominante (0, 4), des attitudes de dissidence (1), de fermeté voire de blocage (7). Toutefois l'usage du terme n'est pas simplement descriptif mais aussi normatif soit de façon implicite, lorsque la radicalisation est appréhendée comme problème (4), soit de façon explicite, lorsque le vocable est mobilisé pour évoquer des obstacles à la négociation (1, 9) et plus encore la violence (0, 9) ou le terrorisme (8).

3. Évolution historique de la référence à la radicalisation

3.1 CONSTANTES ET VARIATIONS

Toutefois la notion de radicalisation connaît des variations non pas seulement sémantiques mais également quant à la fréquence de son emploi dans chacun des quotidiens. Le graphique 1 illustre ces changements, au cours des deux dernières décennies.

Graph. 1 : Évolution de l'usage du terme radicalisation dans quatre quotidiens

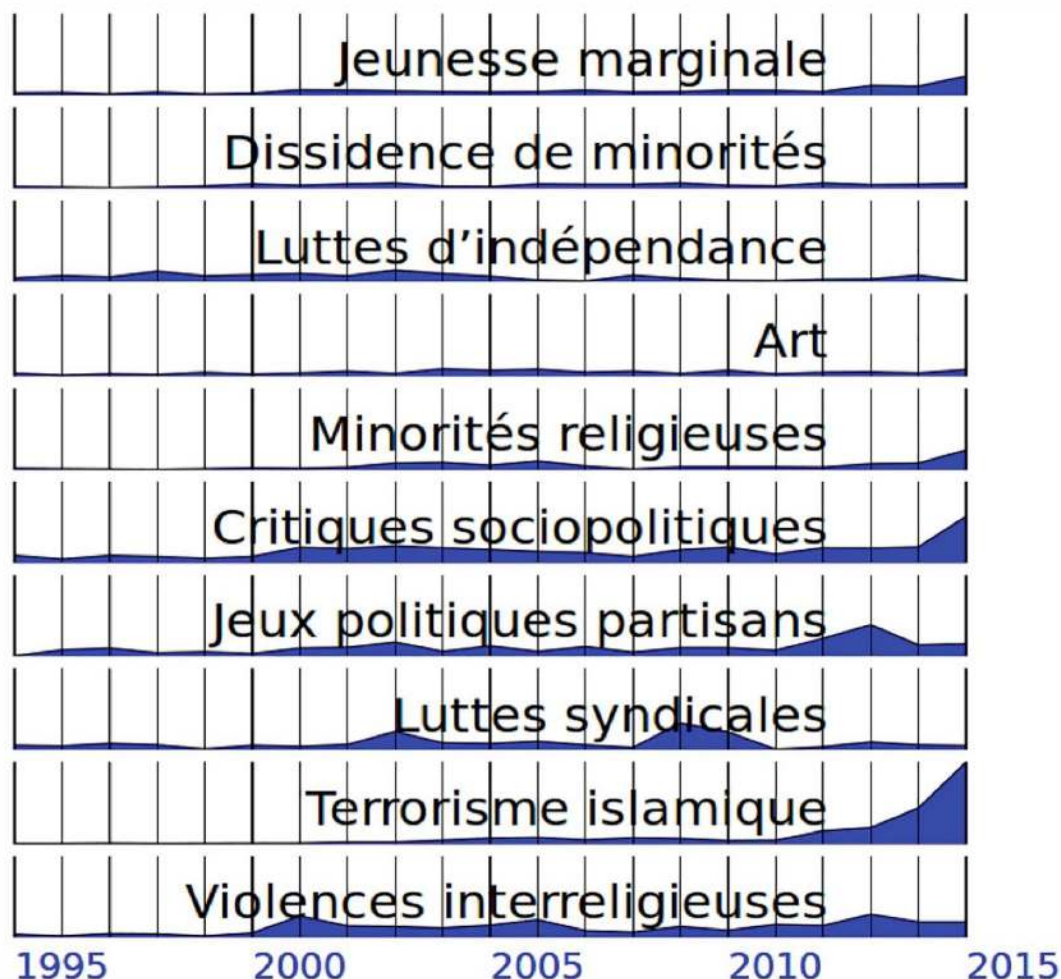


¹ Voir *TLF* : « rendre radical, devenir radical, poser, baser sur un principe, un fondement radical » (Richard), attest. isolée.

² Comme en atteste cette occurrence de 1917 trans. « rendre plus fondamental, plus extrême » (H. Guilbeaux, *Let. à R. Rolland*, in R. Rolland, *Journ. des années de guerre 1914-1919*, p. 1204 dans *Quem. DDL* t. 7, cité par le *TLF*).

Toutefois cette évolution globale peut se nuancer selon les thèmes abordés, comme le suggère le graphique 2¹.

Graph. 2 : Évolution de la fréquence des thèmes entre 1995 et 2015



Ainsi concernant certains domaines ou thèmes, la référence à des phénomènes de radicalisation paraît constante. Tel est en particulier le cas pour la qualification de postures politiques dissidentes de groupes minoritaires (thème 1) et la référence à la problématique de la radicalisation, dans le champ artistique (thème 3). De même, certains phénomènes sont, sur le long terme, systématiquement décrits en terme de radicalisation. Ce registre est articulé, de façon privilégiée dans la presse, à la lumière des rapports entre communautés religieuses au Moyen-Orient et au Maghreb mais aussi des formes de critiques sociopolitiques dont les sociétés occidentales – et la France en particulier – font l’objet (thème 5). De même certains positionnements dans le jeu parlementaire des partis légitimes sont fréquemment lus au prisme de la radicalisation (thème 6).

¹ Dans une perspective comparable, Connelly (2015) suggère de convoquer la méthode du *topic modeling*, pour mettre en évidence à partir d’archives de type « *big data* », l’émergence et le déclin des priorités de la politique étrangère américaine au fil du temps.

Les luttes d'indépendance sont le seul registre dans lequel la description des événements s'y rapportant est en recul depuis 2004. D'autres domaines de l'actualité prennent leur place, dans la perception de la radicalisation dans l'espace sociopolitique. En particulier, le phénomène le plus remarquable réside dans la place prise par la description des actions violentes, se revendiquant de l'islam (thème 8), et des conversions à un islam rigoriste dans les qualifications de la radicalisation. La radicalisation imputée à la jeunesse (thème 0) et la description sous ce vocable de certains phénomènes la concernant sont entrées dans l'actualité de façon très récente, puisque le nombre d'articles s'inscrivant dans cet univers de sens ne devient significatif que depuis 2013. Alors que le nombre d'articles traitant de sujets inscrits dans le registre de la radicalisation tourne autour d'une quarantaine par an, 591 ont été écrits sur le thème en 2015. Les prémises de cette évolution se dessinent depuis 2013. En particulier, les thèmes 8 et 5, du terrorisme islamique et de la critique sociale, ont respectivement rassemblé 225 et 129 articles en 2015. Déjà en 2014, le terrorisme islamique (thème 8) suscitait 99 articles esquissant ainsi une tendance, expliquant la recrudescence des usages du terme « radicalisation » au cours des dernières années.

De façon générale, devient manifeste une propension accrue à recourir au vocabulaire de la radicalisation, depuis les années 2000 et plus encore depuis 2011, lorsque les journaux envisagent les luttes syndicales, les jeux partisans, la violence et la marginalité de la jeunesse, les violences ou guerres religieuses, dans le monde, et les critiques sociopolitiques, ouvrant des alternatives sociales (respectivement thèmes 7, 6, 0, 9, 5), bien que ce dernier thème soit caractérisé par une relative constance temporelle, si l'on excepte l'année 2015.

3.2 DES PICS

Lorsque l'on se détourne de ces tendances globales sur les deux dernières décennies, pour considérer les moments clés où les phénomènes de radicalisation occupent le devant de la scène, d'autres dimensions apparaissent. Au-delà de la relative constance caractérisant les usages de la notion, 2001, 2003, 2009, 2012-2013 et 2015 constituent des années remarquables, où la radicalité fait l'objet d'une attention soutenue, dans certains univers plutôt que dans d'autres (voir tab. 3)¹.

Tab. 3 : Années phares de l'usage du terme « radicalisation »

Années	Top 1 ²	Top 2	Top 3
2001	9 : Violences interreligieuses	5 : Alternatives sociopolitiques	2 : Luttes d'indépendance
2003	7 : Luttes syndicales	5	6 : Jeux politiques partisans
2009	7	5	9
2012	6	5	8 : Terrorisme islamique
2013	6	9	8 (et 5 ³)
2015	8	5	4 : Religion et politiques sociaux (et 0 : Jeunesse)

Dans la mesure où le thème 5 de la critique et des alternatives sociales est celui qui marque le plus le corpus, la récurrence de sa présence ne surprend pas, d'autant qu'il est convoqué de façon constante à travers le temps, si l'on excepte 2015. Le tab. 3 suggère que la presse a interprété au prisme de la radicalisation, respectivement en 2001, 2003, 2009, 2012, 2013,

¹ La courbe de *L'Humanité* ne suit pas strictement, surtout sur les premiers pics, celle des autres journaux.

² Thème quantitativement le plus marquant durant l'année écoulée.

³ La différence entre le nombre d'articles pour le thème mentionné dans la colonne et dans la parenthèse est négligeable.

2015, les questions de violences interreligieuses au Moyen-Orient et au Maghreb, les luttes syndicales (2003, 2009), les jeux partisans (2012, 2013), le terrorisme, en particulier islamique.

Cette lecture récurrente peut être interprétée comme « un élément d'objectivation destiné à attester de la visibilité sociale d'un enjeu » (Neveu, 1999). Afin de le vérifier, nous avons placé en regard ces pics avec l'actualité de l'époque, afin de dire si la propension à davantage décrire les événements sociopolitiques mondiaux, en termes de radicalisation, coïncidait ou non avec des évolutions historiques ou bien renvoyait à un effet de langage voire à une construction interprétative de la réalité. De ce point de vue, notre propos se distingue de celui de Bail (2012), dans la mesure où nous n'avons pas procédé à une identification des causes possibles de ces inflexions, telles le discours des organisations de la société civile, mais à une confrontation des événements des années désignées avec les articles de presse parus à ces époques. Cette comparaison trouve une pertinence puisque 2001, année des attaques du 11-Septembre, ne laisse apparaître aucune recrudescence du vocabulaire de la radicalité ni du nombre d'articles traitant du terrorisme islamique. En revanche, le conflit israélo-palestinien, d'abord marqué par l'échec des négociations de janvier 2001, l'élection d'Ariel Sharon en février puis le meurtre de civils, suivi d'une répression sans précédent de la part d'Israël, continue d'être appréhendé dans les termes de la radicalisation, alors même que le gouvernement français doit répondre de la clause de solidarité mutuelle de l'OTAN le 3 octobre 2001, formule une réponse au « terrorisme biologique » (plan Biotox) le 5 octobre, que le Sénat propose, en deuxième lecture de la loi n° 2001-1062 du 15 novembre 2001 relative à la sécurité quotidienne, plusieurs amendements destinés à renforcer les instruments permettant de lutter contre le terrorisme à la suite des attentats ayant frappé les États-Unis le 11 septembre 2001¹. De même, du 1^{er} au 11 décembre, les gendarmes ont mené dans le pays plusieurs actions de protestation contre leurs conditions de travail, décrites par certains journaux comme une « fronde ». Or aucun des titres des quatre quotidiens n'évoque en 2001 ces grèves².

À l'inverse, la convergence des thèmes traités par la presse sous la modalité de la radicalisation avec les événements nationaux est plus marquée en 2003 puisque les luttes syndicales y sont très présentes (tab. 3), au même titre que la critique sociale, promouvant des alternatives sociopolitiques (thème 5), ainsi que les jeux politiques partisans (thème 6). 2003 est en effet l'année du débat en France sur la réforme des retraites mais aussi sur l'avenir de la Sécurité sociale, de la mise en place du projet de réforme de l'assurance maladie et de l'avant projet de réforme du dialogue social. Nombreuses ont été les mobilisations sociales (salariés de la Banque de France, intermittents du spectacle, enseignants, chercheurs), la fin de l'année ayant également accueilli le rassemblement altermondialiste « Larzac 2003 » où se sont réunies entre 100.000 et 150.000 personnes à L'Hospitalet-du-Larzac.

Toutefois ces questions sociales n'occupent pas seules l'actualité, puisque 2003 connaît la guerre en Irak. Parallèlement, les questions de sécurité demeurent à l'ordre du jour national (plan Vigipirate renforcé en mars, projet de loi du 9 avril portant adaptation de la justice aux évolutions de la criminalité). Un référendum local est proposé sur l'organisation institutionnelle de la Corse et un projet de loi constitutionnelle relatif à la responsabilité pénale du chef de l'État est discuté. Si l'on peut comprendre que ces deux dernières questions ne s'inscrivent pas au premier chef du registre de la radicalisation, en revanche, les très nombreuses réformes relatives à l'immigration et concernant la communauté musulmane française³, n'ayant de cesse de revenir à la question de la laïcité auraient logiquement dû

¹ Voir <http://www.senat.fr/rap/102-036/102-03614.html>

² Au plan électoral, les élections municipales et cantonales ont été marquées par un recul du FN, et les premières par une progression de la gauche radicale.

³ En voici quelques exemples : généralisation le 10 avril 2004 du « contrat d'accueil et d'intégration » ; 15-25 avril projet de loi relative au droit d'asile ; 30 avril projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et au séjour

mobiliser le vocabulaire de la radicalisation, ne serait-ce qu'au titre de leur justification. De même, l'interprétation en termes de radicalisation des luttes sociales en France a occulté certaines configurations internationales. Nous avons évoqué la guerre en Irak mais la situation en Israël n'a pas connu d'amélioration depuis 2011, comme le suggèrent notamment l'échec des partis de gauche aux élections¹, la poursuite de la colonisation israélienne des territoires palestiniens ainsi que la violence persistante (attaques suicides). La « feuille de route » (plan de paix international), proposée en avril, est soutenue par des personnalités israéliennes et palestiniennes, demandant la création de deux États, mais les conflits au sein de l'Autorité palestinienne persistent et l'état d'urgence est décrété en Palestine, autant de thèmes propices à des descriptions en termes de radicalisation.

En 2009, le poids de la radicalisation est porté, dans la presse, par les luttes syndicales, les crises et alternatives sociopolitiques ainsi que par les violences interreligieuses au Moyen-Orient et au Maghreb (respectivement thèmes 7, 5, 9). Indéniablement, les six premiers mois de l'année 2009 succédant à la crise financière de 2008, sont scandés, en France, par de nombreuses manifestations. Les organisations syndicales sont fortement mobilisées dans la recherche, l'enseignement, les hôpitaux (loi HPST), pour la lutte contre la vie chère, mais aussi du côté des pêcheurs, des départements d'Outre-mer, des personnels pénitentiaires et des producteurs de lait. De même, au Moyen-Orient, Israël mène une nouvelle offensive en Palestine en janvier ; on parle de « crimes de guerre systématiques ». Le droit humanitaire international est bafoué. Le gel de la colonisation prend fin en décembre, et l'Autorité palestinienne connaît de sérieux différends, bloquant les élections générales. En Iran, des manifestations dénonçant les fraudes, lors des élections, sont réprimées en juin dans le sang. Suivent des procès d'opposants et de manifestants. Les protestations durent jusqu'en novembre et décembre, tout comme la répression (condamnation à mort ou à de lourdes peines de prison).

En revanche, le traitement par le gouvernement français des questions de sécurité nationale n'est pas appréhendé à partir du prisme de la radicalisation, bien que la France réintègre le commandement unifié de l'OTAN, publie un rapport sur les dérives sectaires, établisse un plan de prévention de la délinquance, connaisse les rebondissements de la loi Hadopi ainsi que la publication de deux décrets (JO du 18 octobre 2009) sur la création d'un traitement de données à caractère personnel, relatif aux atteintes à la sécurité publique. Ces deux nouveaux fichiers concernent des personnes dont les activités peuvent porter atteinte à la sécurité publique². Ces mesures sont pourtant contestées, puisque le 30 décembre le Conseil d'État invalide deux dispositions du décret, portant création d'un traitement automatisé de données personnelles relatives aux étrangers, faisant l'objet d'une mesure d'éloignement du territoire (fichier ELOI). Elles s'inscrivent toutefois dans une logique globale à laquelle participe également le lancement, le 26 octobre, du débat sur l'identité nationale.

En 2012, année de l'élection présidentielle en France, la radicalisation a pour terrain privilégié les jeux politiques partisans, la critique sociale et le terrorisme islamique qui commence à être analysé, de façon récurrente, sous ce registre (respectivement thèmes 6, 5, 8). Cette dernière incursion s'explique par les meurtres commis par Mohammed Merah à

des étrangers en France) ; 15 mai, création de la Convention laïque pour l'égalité des droits et la participation des musulmans de France (CLE) ; 24 mai, création du Conseil français des musulmans laïques visant à défendre les « valeurs de la laïcité » ; 3 juillet création de la commission sur la « laïcité dans la République » ; 21 novembre, le Conseil constitutionnel valide la loi sur la maîtrise de l'immigration et le 4 décembre la réforme du dialogue droit d'asile ; le 11 décembre est remis le rapport de la Commission Stasi, qui propose notamment l'adoption d'une loi interdisant la « manifestation ostensible » de tenues et de signes religieux (grande croix, foulard et kippa) et politiques à l'école.

¹ De même, les conservateurs gagnent les élections iraniennes avec une forte avance.

² Ils contiennent des informations relatives à l'identité, aux relations de la personne, à ses déplacements, son « origine géographique » ou ses « activités politiques, philosophiques, religieuses, syndicales ».

Toulouse en mars 2012¹ puis par la présentation en Conseil des ministres, le 3 octobre, d'un projet de loi relatif à la sécurité et au terrorisme qui prolonge, jusqu'en 2015, l'autorisation de surveiller dans un but préventif les données de connexion (internet, téléphone, géolocalisation) et autorise les poursuites contre les actes de terrorisme, commis par des ressortissants français à l'étranger, et contre les personnes ayant participé à des camps d'entraînement terroriste à l'étranger. La loi correspondante est promulguée le 21 décembre 2012². Les six premiers mois de l'année connaissent en outre la guerre civile en Syrie, dont le territoire est également grignoté par l'État islamique. La situation en Palestine continue de se dégrader³ et pourtant elle passe au second plan des analyses dénonçant les radicalisations, la presse privilégiant le traitement de la question du terrorisme islamique sur le territoire national.

Des thèmes comparables demeurent à l'ordre du jour de la radicalisation en 2013, en l'occurrence les jeux politiques partisans, les violences religieuses au Moyen-Orient⁴, le terrorisme islamique conjointement avec la critique sociale donnant lieu à des alternatives sociopolitiques (respectivement thèmes 6, 9, 8/5). L'attention portée au terrorisme islamique ne s'explique – à la différence de ce qui est le cas en 2015 – par aucun événement spécifique advenu sur le territoire national. En revanche, le gouvernement français a décidé d'entreprendre l'opération Serval au Mali, puis le 24 mai, une intervention des forces spéciales françaises à Agadez au Niger, en soutien aux forces nigériennes. Le 29 avril est remis à François Hollande le Livre blanc 2013 sur les orientations stratégiques de défense et de sécurité qui préconise notamment, d'ici à 2025, de développer le renseignement et la cyberdéfense, de renforcer les forces spéciales et d'acquérir des drones (avions de surveillances sans pilote). Ce rapport a servi de base à la loi de programmation militaire (2014-2019), promulguée le 18 décembre. Ces opérations militaires se conjoignent à la rencontre, le 24 juillet du président français avec le nouveau chef de la coalition nationale syrienne, Ahmed Assi Jarba, et avec le chef de l'armée syrienne libre, le général Salim Idriss, ainsi qu'avec le déclenchement par la France de l'opération Sangaris, le 5 décembre, en Centrafrique⁵, sans qu'il n'ait été procédé à aucun vote au Sénat ni à l'Assemblée nationale. Les intérêts français ont pourtant été très faiblement touchés directement puisque les 4 otages français kidnappés à Arlit (Niger) ont été libérés. En revanche, deux journalistes de RFI au Mali ont été assassinés. L'intérêt pour le terrorisme islamique s'explique partiellement par un effet de retour sur événement puisque sur les 44 articles s'inscrivant dans ce registre, 8 sont consacrés à Mohammed Merah⁶.

Indépendamment de la presse, la focalisation sur l'islam – qui aurait pu s'illustrer dans le thème 4 – est forte dans l'hexagone puisque le 17 juillet est présenté un projet de loi relatif à la déontologie, aux droits et obligations des fonctionnaires, prévoyant de consacrer certaines valeurs, déjà reconnues par la jurisprudence, qui fondent la spécificité de l'action des agents publics : neutralité, impartialité, probité et laïcité. Le 9 septembre, une Charte de la laïcité est

¹ Sur les 35 articles de l'année évoquant le terrorisme islamique, au moins 21 d'entre eux, essentiellement produits par *Le Figaro* et *Le Monde* (respectivement 11 et 6) sont écrits.

² Le 31 décembre 2012 est également promulguée la loi relative à la retenue pour vérification du droit au séjour et modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées (JO du 1er janvier 2013). Une retenue pour vérification de situation d'une durée maximum de 16 heures est également instaurée et le « délit de solidarité » supprimé.

³ Israël lance en novembre l'opération « Pilier de défense » contre Gaza. Le chef des Comités de résistance populaire est assassiné en mars par l'armée israélienne.

⁴ L'association systématique de la problématique de la radicalisation aux violences au Moyen-Orient constitue un pont permettant d'étendre aisément la problématique à la violence se revendiquant de l'islam, en omettant celle qui émane du côté israélien.

⁵ Le 10 décembre, a lieu le débat, sans vote au Sénat et à l'Assemblée nationale, sur l'engagement des forces armées françaises.

⁶ Dans l'ensemble des articles illustrant ce thème, Merah est cité 449, plaçant son nom au 21^{ème} rang des termes les plus employés.

publiée. En revanche, la multiplication des manifestations et des protestations contre le mariage pour tous, dans les premiers mois de l'année (ou l'injure public à caractère racial contre la ministre Taubira), peine à concurrencer l'attention portée au terrorisme islamique qui ne touche que très indirectement la France. Ces formes de radicalité, en l'occurrence celles de l'extrême droite catholique, de la droite et de ce que l'on peut appeler la « radicalisation de la réaction » qui use d'actions violentes, n'émergent que lorsqu'une catégorisation à 15 thèmes du corpus est privilégiée. Ces débats sont envisagés, dans la catégorisation à 10 thèmes, comme une illustration des jeux politiques partisans¹.

En 2015, les raisons de l'évocation dans la presse du terrorisme islamique sont, en France, objectivement évidentes² toutefois le vocabulaire de la radicalisation demeure aussi mobilisé pour appréhender, de façon privilégiée, les alternatives sociopolitiques issues de la critique sociale, ainsi que toutes les difficultés induites par des postures religieuses dites radicales, en particulier musulmanes, aussi bien que celle de la jeunesse marginale voire violente. La question religieuse et raciste, sur fond de « crise migratoire », émaille l'année³. Celle-ci a pourtant connu des manifestations de policiers et de médecins libéraux, des incidents entre salariés et cadres à Air France, des grèves dans les hôpitaux et les écoles dues, pour ces dernières, à la réforme du collège.

Il apparaît donc que l'appréhension, sous le prisme de la radicalisation, d'événements nationaux et internationaux, non seulement varie avec le temps, mais ne coïncide pas systématiquement avec les évolutions hexagonales ou mondiales, comme le suggèrent les événements de 2001 et partiellement de 2003, 2012-2013. 2001 et 2003 attestent d'un écart remarquable entre les événements qui auraient pu être interprétés en termes de radicalisation et l'ensemble des événements précédemment rappelés. En particulier, l'analyse à partir de ce concept d'une large part des phénomènes relatifs à l'islam, notamment en France, relève d'une surenchère remarquable, dans la presse, à partir de 2012 (voir tab. 4). Au fil du temps, le prisme de la radicalisation n'est plus mobilisé pour interpréter les luttes syndicales mais pour décrire les phénomènes liés à l'Islam, notamment la violence s'en revendiquant, comme tend à le montrer l'évolution temporelle concomitante mais inversée des thèmes 7 et 8.

Tab. 4 : Les thèmes et leur apogée

<i>Thèmes</i>	<i>Labels</i>	<i>Années phares</i>	<i>Nb d'articles par année</i>
5	Alternatives sociopolitiques nourries par la critique	2015 avec une explosion	129 (sur 591)

¹ C'est en effet dans le thème 6 que l'occurrence de « mariage » est la plus forte avec 155 citations qui ne place le thème toutefois qu'au 171^{ème} rang des mots utilisés.

² Les attaques du début de l'année (7 et 9 janvier 2015) sont suivies, le 24 juillet, de la promulgation de la loi relative au renseignement (JO du 26) et le 29 juillet, de la promulgation de la loi de programmation militaire pour les années 2015 à 2019 (JO du 29). Ces mesures n'empêcheront pas les attaques du 13 novembre 2015 à Paris et Saint Denis.

³ Avec la publication le 1^{er} avril du rapport de la commission d'enquête du Sénat sur l'organisation et les moyens de la lutte contre les réseaux djihadistes en France et en Europe ; la présentation le 9 avril par la Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH) de son rapport annuel 2014. Le rapport fait état de la montée des actes racistes, notamment ceux motivés par un mobile antisémite ou par le rejet des pratiques liées à l'islam, et d'une banalisation du racisme anti-Roms. Le 15 avril est remise au président de la République le rapport de Gérard Larcher, Président du Sénat, sur l'engagement citoyen. Le rapport propose un contrôle des flux migratoires, un renforcement de l'autorité à l'école et un dialogue « franc » avec l'Islam. Le Premier ministre présente le 17 avril un plan de lutte contre le racisme et l'antisémitisme, qui comprend 40 mesures articulées autour de la justice, d'internet et de l'éducation. Il fait du racisme et de l'antisémitisme une « circonstance aggravante » pour tous les crimes et délits. Le plan intègre la répression des discours de haine au droit pénal général et donne la possibilité d'actions de groupe contre les discriminations. Le Contrôleur général des lieux de privation de libertés (CGLPL) publie, le 11 juin, un avis sur la prise en charge de la radicalisation islamiste en milieu carcéral dans lequel il se déclare défavorable au regroupement des personnes radicalisées, ce dispositif étant, selon lui, « potentiellement dangereux et ne découle d'aucune disposition légale applicable ».

	sociopolitique		
0	Violence et marginalité de la jeunesse	2015 puis 2013 et 2014	53 (sur 591) 28 (sur 339) 26 (sur 321)
6	Les jeux politiques partisans	2013 loin devant	88 (sur 339)
8	Le terrorisme, en particulier islamique	2015 avec une explosion	225 (sur 591)
7	Luttes syndicales.	2009	74 (sur 251)
9	Violences interreligieuses au Moyen-Orient et au Maghreb	2013 puis 2001	64 (sur 339) 59 (sur 202)
4	Difficultés sociales suscitées par des postures religieuses dites radicales, en particulier musulmanes	2015 avec un doublement	54 (sur 591)
1	Postures politiques dissidentes de groupes minoritaires	2003-2009-2012 et 2015	16-17-17 (sur 264, 251, 225) 16 (sur 591)
3	La radicalisation, objet et style artistiques	2004 (et 2006, 2015)	20 (et 19, 18)
2	Luttes d'indépendance	2003 puis 1998	34 (sur 264) 31 (sur 107)

Ainsi la référence à la radicalisation se constitue en « formule », c'est-à-dire en « un ensemble de formulations qui, du fait de leur emploi à un moment donné et dans un espace public donné, cristallisent des enjeux politiques et sociaux que ces expressions contribuent dans le même temps à construire » (Krieg-Planque, 2009, p. 7), tout en semblant aussi « signifie[r] quelque chose pour tous à un moment donné » (Krieg-Planque, 2009, p. 55). La radicalisation renvoie en effet à un contenu référentiel, ainsi que nous venons de le souligner, mais présente également un caractère polémique que révèlent la variété de ses usages et la diversité des sphères dans lesquelles il est mobilisé. Cette formule incarnée, en l'occurrence, dans une unité lexicale simple advient depuis 2012 dans un contexte discursif singulier *postérieur* à l'existence de la séquence, dont nous avons relevé les mentions antérieures (le mot existait avant son accès au rang de formule à partir de 2012). Depuis, elle constitue un « référent social », ancré dans la sphère sociopolitique et semblant renvoyer à un monde commun, dans la mesure où elle est attestée dans des discours variés et non simplement médiatiques¹. La presse participe néanmoins de sa publicisation et de sa médiatisation. Cependant la référence sociale que constitue cette formule présente un caractère polémique, résultant « des séries d'oppositions et d'affrontements qui président à son ancrage dans une sphère socio-politique donnée » (Krieg-Planque, 2009). En effet, l'évocation de la radicalisation cristallise des enjeux sociopolitiques dont les pratiques discursives témoignent.

Conclusion

Le présent article visait à clarifier et à ordonner les interprétations d'un concept aux contours flous et partiellement indéterminés, à partir de ses usages dans la presse quotidienne nationale. Concernant ses évolutions, la référence à la radicalisation demeure constante pour traiter de certaines thématiques, en particulier les luttes d'indépendance. Toutefois depuis quelques années, en particulier depuis 2011, les événements de la vie politique et sociale sont davantage appréhendés sous le prisme de la radicalisation, celle-ci orchestrant les discours journalistiques, qu'ils traitent de l'islam ou des alternatives sociales, s'appuyant sur des lectures critiques des états sociaux et politiques contemporains. Ainsi le recours au vocabulaire de la radicalisation, dans la presse et l'opinion publique, procède, pour une part, d'un effet rhétorique récent comme le contraste entre la qualification des attaques du 11-Septembre et

¹ Voir les discours politiques et les documents émanant du gouvernement.

les événements qui se sont produits en France en 2015 le suggère. L'usage accru de ce vocabulaire pour envisager les phénomènes relatifs à l'Islam en France et à l'étranger, dans leur diversité (*i.e.* qu'ils soient violents ou non), s'amorce dès 2012, suite aux attaques commises à Toulouse, lesquelles constituent un type d'actes sur lequel la presse est intarissable (voir les rappels des événements en 2013 à titre d'« anniversaire »)¹. Le champ sémantique de la radicalisation s'est ainsi, au cours des dernières années, considérablement appauvri pour devenir synonyme de terrorisme islamique, dans la presse écrite², car l'étude de la littérature scientifique conduit à des résultats d'une autre nature (voir Guibet Lafaye et Brochard, 2016), faisant davantage place à la diversité des formes de radicalité politique ainsi qu'aux innovations dont elles sont porteuses. Toutefois l'identification de la radicalisation au terrorisme, se revendiquant de l'Islam, opérée par la presse, se présente comme le reflet des représentations émanant du pouvoir politique, comme le suggèrent les outils les plus récents proposés par le gouvernement, pour lutter contre le terrorisme et la radicalisation violente³.

Références

- Abderrahim K., « L'autolégitimation de la violence islamiste », *Revue internationale et stratégique*, 1/2005, n° 57, p. 115-123.
- Andrzejewski D. et D. Buttler, « Latent Topic Feedback for Information Retrieval », in *Proceedings of the 17th ACM SIGKDD International Conference on Knowledge Discovery and Data Mining*, 2011, New York, NY, USA, ACM, p. 600-608.
- Bail C.A., « The Fringe Effect: Civil Society Organizations and the Evolution of Media Discourse about Islam since the September 11th Attacks », *American Sociological Review*, American Sociological Association, vol. 77, n° 6, déc. 2012, p. 855-879.
- Baumgartner F.R. et B.D. Jones, *Agendas and Instability in American Politics*, Chicago, University of Chicago Press, 1993.
- Bietti A., « Latent Dirichlet Allocation », mai 2012, working paper, <http://alberto.bietti.me/files/rapport-lda.pdf>.
- Blei D.M., « Probabilistic topic models. Surveying a suite of algorithms that offer a solution to managing large document archives », *Communications of the ACM* 55(4), 2012, p. 77-84.
- Blei D.M., A.Y. Ng et M. I. Jordan, « Latent dirichlet allocation », *Journal of Machine Learning Research*, 3, 2003, p. 993-1022.
- Burgat F., « La génération Al-Qaeda. Les courants islamistes entre “dénominateur commun identitaire” et internationalisation de la résistance “islamique” », *Mouvements*, 6/2004, n° 36, p. 77-87.
- Canini K.R. *et al.*, « Online Inference of Topics with Latent Dirichlet Allocation », *Proceedings of the 12th International Conference on Artificial Intelligence and Statistics (AISTATS)*, 2009, Clearwater Beach, Florida (États-Unis), vol. 5, *JMLR: W&CP* 5, <http://cocosci.berkeley.edu/tom/papers/topicpf.pdf>.
- Champagne P., « La construction médiatique des “malaises sociaux” », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 90, déc. 1991 : La souffrance, p. 64-76.

¹ Sur les 527 articles traitant de ce thème, 405 ont été produit depuis 2012, c'est-à-dire 77 % de l'ensemble.

² Rappelons que « radicalisation » fait partie des mots clés du thème 8 et que ce terme est le plus employé dans ce champ sémantique avec 942 occurrences.

³ Le gouvernement a publié en avril 2014 un « plan d'actions contre les filières djihadistes et la radicalisation ». En janvier 2015, il propose une « mobilisation générale contre le terrorisme » consistant à « lutter contre la radicalisation » (voir <http://www.gouvernement.fr/antiterrorisme-manuel-valls-annonce-des-mesures-exceptionnelles>). La « déradicalisation » est présentée comme un « outil de lutte contre le terrorisme » par le député S. Pietrasanta, dans son rapport de juin 2015 au ministre de l'Intérieur.

Connelly M., « The Next Thirty Years of International Relations Research. New Topics, New Methods, and the Challenge of Big Data », *Les cahiers Irice*, 2/2015, n° 14, p. 85-97.

Deerwester S. *et al.*, « Indexing by Latent Semantic Analysis », *Journal of the American Society for Information Science*, vol. 41, No. 6, 1990, p. 391-407.

Deveaud R. et F. Boudin, « LIA/LINA at the INEX 2012 Tweet Contextualization track. », in *Focused Access to Content, Structure and Context: 11th International Workshop of the Initiative for the Evaluation of XML Retrieval*, 2012.

Deveaud R., E. SanJuan et P. Bellot, « Accurate and effective latent concept modeling for ad hoc information retrieval. », *Document numérique*, 1/2014, vol. 17, p. 61-84.

Dominici T., « Le nationalisme dans la Corse contemporaine », *Pôle Sud*, 1/2004, n° 20, p. 97-112.

Francis M., « What causes Radicalisation? Main lines of consensus in recent research », *Guides*, 24 Jan, 2012 ; <http://www.radicalisationresearch.org/guides/francis-2012-causes-2/>

Goffman E., *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Éd. de Minuit, 1975.

Grimmer J., « A Bayesian Hierarchical Topic Model for Political Texts: Measuring Expressed Agendas in Senate Press Releases », *Political Analysis*, vol. 18, n° 1 (Winter 2010), p. 1-35.

Hofmann T., « Probabilistic Latent Semantic Indexing », *Proceedings of the Twenty-Second Annual International SIGIR Conference on Research and Development in Information Retrieval (SIGIR-99)*, 1999.

Hofmann T., « Unsupervised learning by probabilistic latent semantic analysis », *Machine Learning Journal*, 42(1), 2001, p. 177-196.

Krieg-Planque A., *La Notion de « formule » en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2009.

Lavrenko V. et W.B. Croft, « Relevance Based Language Models », *Proceedings of the 24th Annual International ACM SIGIR Conference on Research and Development in Information Retrieval*, New York, NY, USA, ACM, 2001, p. 120-127.

Lebart L. et A. Salem, *Statistique textuelle*, Paris, Dunod, 1994.

Lipset S.M. et S. Rokkan (dir.), *Party Systems and Voter Alignments*, New York, The Free Press, 1967.

Loubère L., « Le traitement des TICE dans les discours politiques et dans la presse », *JADT 2014 : 12^{ème} Journées internationales d'Analyse statistique des Données Textuelles*.

Lowe W., « Factors, Ideal Points, and Words: Connecting Legislators' Preferences to Legislative Speech », *Measures of Legislators' Policy Preferences and the Dimensionality of Policy Spaces*, Washington University, St. Louis, 2007.

Lu Y., Q. Mei, C. Zhai, « Investigating task performance of probabilistic topic models : an empirical study of PLSA and LDA », *Information Retrieval*, vol. 14, 2011, p. 178-203.

Luhmann N., « Complexité de la société et opinion publique », *Tracés*, 3/2015, n° 29, p. 165-180.

Martin P., « Comment analyser les changements dans les systèmes partisans d'Europe occidentale depuis 1945 ? », *Revue internationale de politique comparée*, 2/2007, vol. 14, p. 263-280.

Martinez L., « Structures, environnement et basculement dans le jihadisme », *Cultures & Conflits*, 69 | 2008, p. 133-156.

Massicotte M.-J. et D. Furukawa Marques, « Processus de radicalisation et radicalité au quotidien : discours et pratiques des communautés rurales au Brésil », *Lien social et Politiques*, n° 68, 2012, p. 167-191.

Mayaffre D., « De la lexicométrie à la logométrie », *Astrolabe*, 2005, p. 1-11. [hal-00551921](https://doi.org/10.1017/S0005192100051921)

Monroe B.L. *et al.*, « Estimating Legislator Positions from Speech », *Measures of Legislators' Policy Preferences and the Dimensionality of Policy Spaces*, Washington University, St. Louis, 2007.

Monroe B.L. et K. Maeda, « Rhetorical Ideal Point Estimation: Mapping Legislative Speech », Society for Political Methodology, Stanford University, 2004.

Monroe B.L. *et al.*, « Fightin' Words: Lexical Feature Selection and Evaluation for Identifying the Content of Political », *Political Analysis*, vol. 16, n° 4, Special Issue: The Statistical Analysis of Political Text, Autumn 2008, p. 372-403.

Neveu E., « L'approche constructiviste des « problèmes publics ». Un aperçu des travaux anglo-saxons », *Études de communication*, 22 | 1999, p. 41-58.

Park L.A. et K. Ramamohanarao, « The Sensitivity of Latent Dirichlet Allocation for Information Retrieval », in *Proceedings of the European Conference on Machine Learning and Knowledge Discovery in Databases : Part II*, Berlin, Heidelberg, Springer-Verlag, 2009, p. 176-188.

Pereira N. et R. Schär, « Soixante-huitards helvétiques. Étude prosopographique », *Le Mouvement Social*, 2/2012, n° 239, p. 9-23.

Petithomme M., « Commémorer les “gudaris” d’hier pour légitimer la violence d’aujourd’hui. Une étude socio-historique du détournement du *Bizkargi* et de l’*Albertia Eguna* au Pays basque », *Pôle Sud*, 1/2015, n° 42, p. 105-135.

Piven F. et R. Cloward, « Collective Protest : A Critique of Ressource Mobilization Theory », *International Journal of Politics, Culture and Society*, vol. 4, n° 1, 1991, p. 35-52.

Quinn K.M. *et al.*, « How to Analyze Political Attention with Minimal Assumptions and Costs », *American Journal of Political Science*, vol. 54, n° 1, Jan. 2010, p. 209-228.

Séniguer H., « “Terrorisme(s)”, islamisme(s) et violences politiques dans le monde musulman contemporain », *Confluences Méditerranée*, 2/2013, n° 85, p. 177-189.

Sommier I., *La violence révolutionnaire*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008.

Tarrow S., *Power in Movement. Social Movements, Collective Action and Politics*, Cambridge, CUP, 1994.

Wei X. et W.B. Croft, « LDA-based Document Models for Ad-hoc Retrieval », in *Proceedings of the 29th Annual International ACM SIGIR Conference on Research and Development in Information Retrieval*, New York, NY, USA, ACM, 2006, p. 178-185.

Yi X. et J. Allan, « A Comparative Study of Utilizing Topic Models for Information Retrieval », in *Proceedings of the 31th European Conference on IR Research on Advances in Information Retrieval*, Berlin, Heidelberg, Springer-Verlag, 2009, p. 29-41.